



Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

**Décision de non opposition à une Déclaration préalable -
Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à
permis**

Délivrée par le Maire au nom de la Commune

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le 19/11/2024	N° DP 059172 24 C0172
Avis de dépôt affiché le 19/11/2024	Référence cadastrale : AK368
Par Monsieur Antoine DEUDON	
Demeurant 7 rue Rémy Duquesnoy 59220 DENAIN	
Pour Transformation du cabinet médical en habitation Agrandissement de l'habitation	
Sur un terrain sis 7 rue Rémy Duquesnoy, 59220 DENAIN	* Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021,

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN

Le 25 NOV. 2024

Le Maire, *Délégation du Maire*

Anne-Lise DUFOUR-TONINI

